



Formation Installateur en Panneaux Solaires Thermiques et Photovoltaïques

LE MÉTIER

L'installateur/Mainteneur en systèmes solaires thermiques, dimensionne, installe, assure la maintenance de systèmes photovoltaïques, de chauffe eaux solaires, de systèmes solaires combinés.

Il participe à la transition énergétique dans le bâtiment.

PROFILS & PRÉREQUIS

Conditions d'admission requises, définies par la Branche Professionnelle du Bâtiment (Union Climatique de France) :

- CAP Plomberie, **ou**
- CAP Chauffage Sanitaire, **ou**
- 2 ans d'expérience dans cette profession (validés par attestations d'employeurs), **ou**
- CAP en électricité bâtiment avec 1 an d'expérience (validée par attestations d'employeurs), **ou**
- CAP couverture avec 1 an d'expérience (validée par attestations d'employeurs), **ou**
- CAP électrotechnique avec 1 an d'expérience (validée par attestations d'employeurs), **ou**
- Diplôme de niveau 4 (bac) pour des personnes en reconversion.

VALIDATION & CERTIFICATION

- **CQP Installateur mainteneur en système solaire thermique et photovoltaïque**

90 % de réussite à la certification

81 % d'insertion professionnelle

83 % de stagiaires satisfaits

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, le titulaire de la certification doit être capable, en toute autonomie et dans le respect des règles de l'art de :

- Reconnaître à partir de plans techniques et technologiques le fonctionnement des équipements constituant les installations de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire et d'électricité,
- Diagnostiquer les installations dans les bâtiments existants en vue de proposer des applications utilisant les énergies renouvelables dont les systèmes solaires (panneaux photovoltaïque, etc.),
- Établir un devis qui répond aux attentes du client,
- Définir et organiser les chantiers du bâtiment,
- Assurer l'installation, la mise en service, le contrôle, la livraison et la maintenance des installations solaires.

ORGANISATION

- **Lieu de Formation:** Toulouse, Montpellier
- **Effectif:** De 10 à 15
- **Durée modulable** de 550 à 1050 heures.
- **Adaptable** en fonction du niveau initial et des compétences de la personne.

MODES DE FINANCEMENT





Formation Installateur en Panneaux Solaires Thermiques et Photovoltaïques

CONTENU DE LA FORMATION

Le contenu de formation est composé de 12 modules dont l'accès est individualisé et personnalisé en fonction des résultats de la phase de positionnement.

1. Principe général solaire thermique et photovoltaïque
2. Dimensionnement, pose et maintenance de systèmes photovoltaïques
3. Dimensionnement, pose et maintenance de chauffe eaux solaires
4. Dimensionnement, pose et maintenance de systèmes combinés
5. Performances énergétiques des bâtiments à partir de la norme RT 2012
6. Formations sécurités
7. Ma dynamique emploi
8. Zinguerie
9. Sensibilisation au risque d'amiante
10. Développement durable et éco-citoyenneté
11. Ma dynamique emploi
12. Stage en entreprise

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Le Coordinateur de la filière : il prend en charge le recrutement des stagiaires, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination des groupes et le suivi individuel tout au long du parcours. Il garantit l'articulation et la fluidité du parcours de formation individualisé de chacun.

Le formateur référent du dispositif : il est le garant technique de la formation et gère au quotidien la formation.

Les formateurs techniques : ils sont experts dans leur domaine d'intervention. Ils possèdent tous une expérience de plus de 5 ans dans le métier et sont formés à la pédagogie pour adultes.

Le référent-e handicap : Il s'assure de la faisabilité organisationnelle (horaires, rythme), matérielle et pédagogique (aides humaines, supports pédagogiques adaptés) pour les personnes en situation de handicap en formation.

ÉVALUATION

Une évaluation préformative est réalisée en amont du parcours. Elle permet l'évaluation des besoins, la vérification des prérequis et l'individualisation et la personnalisation de la formation. Les apprentissages sont mesurés tout au long du parcours de formation et donnent lieu à la rédaction d'un carnet de compétences. L'évaluation de la satisfaction est réalisée en milieu et en fin de parcours.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

La formation se déroule dans nos ateliers techniques dédiés aux métiers du génie climatique sur une surface totale de 300m², complètement équipée avec des cellules 3D, des systèmes thermodynamiques, des systèmes solaires thermiques, différents types de pompes à chaleur, chaudière bois...

Une salle informatique équipée de 14 PC est disponible pour effectuer des recherches technologiques.

Une salle de cours « classique » est également utilisée dès que nécessaire.

MÉTHODES ET SUIVI PÉDAGOGIQUE

Le parcours est basé sur des méthodes pédagogiques centrées sur l'individualisation. Nous faisons le choix d'une stratégie pédagogique ayant pour objectif de :

- Individualiser les parcours en proposant à chaque personne un parcours personnalisé,
- Développer l'autonomie en rendant nos stagiaires acteurs de leurs apprentissages,
- Développer la culture technologique, en intégrant toutes les composantes, y compris celles en lien avec la sécurité sur le poste de travail,
- Développer attitudes, méthodes et rigueur professionnelles.

Des phases de cours et des études de cas individualisées sont intégrées dans la plateforme EAO ADRAR, la validation se fait avec le formateur référent au travers d'un travail collaboratif en petit groupe. Les phases de TP sont évaluées individuellement par le formateur référent qui consigne les résultats dans un portefeuille de compétences. Des temps encadrés sur TD et TP sont également prévus pour préparer le titre. Une salle informatique est à disposition pour la constitution du dossier (DSPP), nécessaire au passage du titre.

LOCAUX MIS À DISPOSITION

L'ADRAR vous accueille dans ses locaux ouverts au public du lundi au vendredi de 8h45 à 17h15.

Un accueil téléphonique est assuré sur la même amplitude horaire. Les locaux, desservis par les transports en commun, sont entièrement accessibles aux personnes en situation de handicap.

Ils comprennent des salles de cours, des salles informatiques, une salle "ressources" et des ateliers techniques.

Les locaux sont également équipés d'une zone de détente avec distributeurs. L'ensemble de la structure est couverte par notre réseau WIFI. Nous garantissons un accès gratuit et permanent au réseau Internet haut débit à l'ensemble des utilisateurs de la structure.

Contact : Standard ADRAR – Tel : 05 62 19 20 80

www.adrar-formation.com

ADRAR Formation
Rue Irène Joliot Curie
Parc technologique du Canal
31520 RAMONVILLE ST-AGNE
Tél. 0562192080

